

Courriel d'opinion

Mme Joane Descombes

À qui de droit,

Compte tenu qu'il existe en fait cinq autres sites appropriés *et inoccupés* pour ce projet - dont deux appartiennent au gouvernement provincial et trois appartiennent déjà à la STM. Ces trois derniers sites seraient nettement plus éloignés des zones résidentielles denses, ne nécessiteraient aucune fermeture de route et, dans les cinq cas, ne nécessiteraient pas l'expulsion forcée d'un couple de personnes âgées, je vous demande expressément que cette famille, que ce quartier soit laissé dans sa quiétude. Les retombées de toutes natures ne semblent pas avoir été prises en compte telles, bio-psychosociales, environnementales et ce sur une longue période de temps.

Je vous enjoint de reconsidérer une décision qui déborde bien au-delà d'enjeux administratifs.

Joane Descombes

Saint-Jérôme